

L'année et la législature touchent à leur fin, mais la vigilance reste de mise sur les multiples dossiers en cours – fiscalité, péréquation, collaborations intercommunales, aménagement du territoire, constructions et équipements scolaires, STEP – dont le dénominateur commun est financier. L'UCV poursuit réflexions et activité sur ces thèmes et remercie les élus communaux de leur engagement. Leur vision positive dépasse les difficultés rencontrées dans l'exercice de leur charge et permet de rendre possible ce qui est nécessaire pour la collectivité illustrant ainsi chaque jour la pensée de Winston Churchill : « Un pessimiste voit la difficulté dans chaque opportunité, un optimiste voit l'opportunité dans chaque difficulté ».

Sommaire d'UCV-Info 32 : Sondage auprès des communes, tour des districts en 2016, bilan de législature, Groupe de travail associations intercommunales, plafonds d'endettement, réponse à la consultation LAJE, problématique juridique de la vidéosurveillance.

ASSOCIATION

1. Sondage auprès des communes vaudoises

Pour l'année 2016, l'UCV complète son sondage auprès des communes : des questions sur les plafonds d'endettement et de cautionnement, mais également sur les traitements pour les Municipaux, viennent compléter celles qui ont trait au budget. Nous vous remercions d'avance pour votre participation. Cliquez sur le lien ci-après pour accéder au sondage : <https://fr.surveymonkey.com/r/JV9B2SD>

2. Envoi individualisé de notre newsletter

Nous remercions nos membres de nous avoir rapidement indiqué les courriels de leurs élus pour étendre la diffusion d'UCV-Info à ces derniers, ainsi qu'aux boursiers et secrétaires municipaux. Toutefois, pour des questions de timing, ces adresses ne sont pas encore prises en compte pour ce numéro. **Merci donc de bien vouloir le transmettre à qui de droit.**

3. Juristes UCV

M. Gregory Bovay quitte le secrétariat de l'UCV, où il exerçait son activité de juriste à 50 % depuis novembre 2013, pour un emploi à temps complet. Nous le remercions pour les deux années passées au service des communes et des organes de l'UCV et formons nos vœux pour la suite de son parcours professionnel. Mme Isabelle del Rizzo lui succédera et travaillera à 50 %.

4. Tour des districts en 2016 – Rendez-vous fin août et septembre

Mme Claudine Wyssa, accompagnée du représentant de chaque district au comité et de la secrétaire générale, se rendra dans les districts dès la fin août jusqu'à la fin septembre. Les dates exactes seront communiquées par courriel aux municipalités. Pourquoi ce changement, alors que vous aviez l'habitude d'accueillir cette visite en début d'année ? La nouvelle législature et son corollaire, la désignation des délégués aux

comité, conseil et groupe bourgs et villages, expliquent cet agenda. Estimant qu'il est dans l'intérêt des communes que les organes de l'UCV soient complétés, au gré des démissions, le plus rapidement possible après les élections, le comité a décidé que :

- le renouvellement des instances se ferait dans le cadre du tour des districts et que par conséquent celui-ci débiterait dès la rentrée 2016 ;
- les représentants des municipalités à cette rencontre désigneront les délégués de leur district au sein des organes cités ;
- une AG extraordinaire se tiendra le 28 septembre en fin de journée afin de valider les candidatures concernant le comité et la présidence (article 12 des statuts). Les municipalités recevront une convocation en temps voulu.

Nous vous remercions d'ores et déjà de transmettre le cas échéant ces informations à vos successeurs.

5. Séance du Conseil, 26 novembre dernier à Bursins

Sur le thème du logement à loyer accessible, le Conseil a invité les représentants de la fondation Equitim, d'iConsulting et de la division cantonale du logement. Le département a toutefois renoncé à être représenté à cette séance. Les présentations sont à votre disposition [en page d'accueil de notre site](#).

6. Bilan de législature au sein des organes

Les différents organes de l'UCV se sont prononcés sur le bilan de fin de législature. Pour mémoire, le programme de législature était axé sur 6 points :

- profiler davantage la mission et les tâches de l'UCV ;
- rapprochement avec l'AdCV ;
- proximité avec nos membres : contacts réguliers, dans les organes et districts ;
- communication – information – formation ;
- négociation ;
- représenter les intérêts des communes

Si l'UCV tend toujours davantage à remplir ces objectifs, ceux-ci ne peuvent être considérés comme entièrement atteints.

Les négociations avec l'Etat, souvent âpres, portent des fruits, même si la récolte est jugée trop modeste. Il ne s'agit certes pas encore d'un véritable partenariat, mais l'Etat doit désormais davantage compter avec les collectivités, car l'UCV a su mobiliser l'ensemble des communes et l'AdCV sur les derniers pourparlers en matière parascolaire et RIE III.

En revanche, le bilan est plus mitigé si l'on considère l'engagement très fort du comité et les résultats obtenus au final. Il aura fallu le dépôt de deux motions par nos représentants au Parlement pour que le canton examine nos revendications financières concernant le financement de l'accueil de jour et la RIE III. Voir à ce sujet [UCV-Info flash du 8 octobre](#). Affaire à suivre sur la suite qui sera donnée à ces motions.

Quoi qu'il en soit, nous avons souvent une réelle difficulté à être entendus, malgré les efforts financiers importants auxquels consentent les communes : soit l'Etat ne nous associe pas, ou trop tardivement, à un processus de réflexion sur une thématique qui concerne les collectivités (exemples : les dossiers équipements scolaires ou encore

plafonds d'endettement et de cautionnement), soit nos revendications ne sont pas prises en compte dans le cadre de négociations qui n'en sont pas réellement.

Considérant cette difficulté, il convient que l'UCV anticipe encore davantage les enjeux en se montrant toujours plus proactive.

S'agissant des contacts directs avec les municipalités, le tour des districts effectué chaque année a sans conteste contribué à un rapprochement bienvenu avec les représentants des autorités exécutives.

Si la communication a été nettement améliorée, elle doit encore être développée, aussi bien à l'interne qu'à l'externe.

Quant à l'information et à la formation, les soirées thématiques sont des outils appréciés. De surcroît, l'UCV assurera dès 2016 des modules de formation en matière de finance et de comptabilité à l'attention des membres des municipalités et des boursiers. A ce sujet, lire un [article](#)¹ en avant-première du Point-Commune de décembre.

Enfin, les conseils juridiques et financiers démontrent une professionnalisation du secrétariat utile aux communes qui recourent de plus en plus à ces compétences.

Pour terminer ce bilan, il est apparu que les objectifs du Conseil des 50 et du groupe Bourgs et Villages mériteraient d'être repensés et redéfinis en prenant davantage en compte les régions.

7. Retour sur les séances d'information

Les présentations des 5 novembre (collaborations intercommunales) et 19 novembre (quartiers et villages solidaires) sont à votre disposition sur notre [site](#).

8. Question juridique sous la loupe

Vidéosurveillance : les communes sont en principe en droit de choisir les moyens qui leur paraissent les plus appropriés pour faire face à des actes punissables perpétrés sur leur territoire. Toutefois, une mesure de vidéosurveillance implique une atteinte importante aux droits de la personnalité des usagers et reste ainsi soumise à certaines conditions. [Lire l'article complet](#)².

ACTUALITÉS

1. Point de situation sur le groupe de travail associations intercommunales

Les débats constructifs du groupe et la soirée d'information où le professeur Manfrini a exposé les aspects légaux des différents modes de collaborations intercommunales, ont permis d'identifier les principaux enjeux de l'intercommunalité: procédure de nomination des délégués et clés de répartition, loi sur les participations et loi sur les communes: quel champ d'action pour des instructions aux délégués, capacité financière, mode perception, méfiance des communes quant à l'engagement des fonds pour les associations intercommunales.

La prochaine étape consiste à apporter des réponses pertinentes aux nombreuses questions soulevées. Dans un premier temps, il s'agit de formuler, avant la fin de cette législature, des recommandations concrètes. Ensuite, les dispositions légales

¹ http://www.ucv.ch/net/com/100031/Images/file/UCV-Info/PC55_art_GIS.pdf

² <http://www.ucv.ch/net/com/100031/Images/file/Informations/Juridiques/Questions-juridiques/Videosurveillance.pdf>

concernées seront repensées; ce qui débouchera sur une démarche parlementaire. Par voie de conséquence, les statuts des associations, devront enfin être adaptés.

Le groupe a suspendu ses travaux, le temps pour un sous groupe technique d'analyser les pistes qui seront soumises au groupe et au comité.

2. Plafonds d'endettement et de cautionnement

Le comité a demandé à la Cheffe du DINT d'être associé à la réflexion menée par le département sur les nouveaux critères en la matière. Au vu des enjeux importants qui touchent à l'autonomie des communes en matière d'investissement, il est essentiel pour le comité de travailler en partenariat non seulement avec ce département mais aussi avec le DTE (STEP) et le DFJC (constructions scolaires). Affaire à suivre ...

CONSULTATIONS

Les documents relatifs aux consultations sont disponibles [ici](#).

Parascolaire-modification LAJE : lire la [réponse commune de l'UCV et de l'AdCV](#).

Pully, le 4 décembre 2015

le Comité UCV